Faymonville, le 07/10/2024

Opération de Développement Rural – Limbourg

Compte rendu du GT « Sentiers » de la CLDR du 24 septembre 2024

Présences :

Pour la CLDLR :

Citoyens			
AZIOUTOU Michel	P	LO PRESTI Ludovic	
BONHOMME Maria		MARIETTE Adèle	E
BOURGEOIS Marc		POLIS André	
CHARPENTIER François		PYRE Stéphane	
DAUVISTER Audric		RADOSEVIC Grégory	E
DEL MESTRE Bruno		REIP Didier	E
DELFOSSE José	E	SCHYNS Marie-Josée	
DELHAUSSE Carine		THIRION Paul	P
DENYS Oriane	P	VAN DAMME Maureen	
HENDRICK Fabrice		WUIDART Gustave	P
MOBERS Martin		SACRE Christine	E
		SIEBERTZ Bernard	P
¼ communal			
BOLMAIN Stephen	P	GENTEN Sonia	
DE NARD Marc		SCHILS Alain	
DOBBELSTEIN Frédéric			

7 membres présents

Pour la commune : Kevan Vo Phuc, agent communal Pollec;

Pour la Maison du Tourisme Vesdre : Christine Simonis

Pour le GAL Pays de Herve : Aurélie Lahaye, coordinatrice du GAL

Pour la FRW : Vincent Legrand, agent de développement.

Sont également excusés : Sandra Huberty pour le Syndicat d'Initiative de Limbourg,

Cédric Maillaert pour l'entreprise HikeUp

Après un petit tour de table de présentation, Vincent Legrand de la Fondation Rurale de Wallonie rappelle le contexte de cette première réunion et les objectifs.

1. Lors de la dernière Commission Locale de Développement Rural (CLDR) plénière, le projet « réseau sentiers » a été retenu, suite à la proposition de la CLDR, comme premier projet prioritaire : voir tableau des priorités

retenues par la Commune ci-dessous. Ce projet est considéré comme « immatériel » car la Commune ne sollicitera pas de subventions régionales sur ce dossier, il s'agit plutôt de réfléchir à un réseau et de la promotionner.

9. Mise en valeur et restauration des sentiers en vue de la création d'un réseau de liaisons piétonnes intra et inter-villages (36 points)
20. Rénovation des cheminements pédestres permettant l'accès à Limbourg-Haut (29 points) et 13. Acquisition et aménagement du cimetière protestant de Lir convivialité (12 points)
4. Aménagement du cœur de village de Bilstain (13 points)
2. Aménagement des entrées de villages (18 points)
10-5. Création d'une liaison active entre Goé et (la Vesdrienne) le Vesdray (15 points)
10-6. Création d'une liaison active entre Goé et Hèvremont (15 points)
18. Inventaire des richesses naturelles (14 points)
6. Aménagement de la salle d'Hèvremont en maison de village (7 points)
17. Développement des communautés d'énergies renouvelables (24 points)
8b. Création d'espaces de Biodiversité et de convivialité sur les berges "Vesdray" (15 points)
19. Mise en place d'un programme d'actions de valorisation du patrimoine local (14 points)
10-4. Création d'une liaison active entre Hèvremont et Limbourg Haut (13 points)
1. Aménagement d'un espace de convivialité à l'arboretum de Coingsoux (12 points)
8a. Création d'espaces de Biodiversité et de convivialité sur les berges "terrain des espagnols" (12 points)
10-1. Création d'une liaison active entre la gare de Dolhain et Limbourg Haut (12 points)
16. Mise en place d'un programme d'actions de valorisation et sensibilisation à la biodiversité (11 points)
8c. Création d'espaces de Biodiversité et de convivialité sur les berges Av. Victor David
14. Création de logements « tremplins » (11 points)
10-3. Création d'une liaison active entre Bilstain et la Vesdrienne (10 points)
11. Encouragement de l'usage du vélo, notamment électrique (10 points)
21. Création d'un espace de co-working au Kursaal (7 points)
24. Création d'un atelier rural (7 points)
10-2. Création d'une liaison active entre la gare de Dolhain et Bilstain (vers les Plenesses) (6 points)
5. Création d'une maison de village à Goé (6 points)
3. Création d'une maison multiservices dites "de la transition" (4 points)
25. Aménagement de logements communaux familiaux (3 points)

2. Ce projet ne devant pas attendre que le PCDR soit clôturé, il a été proposé de lancer un groupe de travail afin d'avancer sur le projet « Mise en valeur des sentiers en vue de la création d'un réseau de liaisons piétonnes intra et inter-villages ». Les personnes présentes ont reçu la fiche projet provisoire avec l'invitation.

3. D'une manière générale, le lancement d'un groupe de travail répond à quelques caractéristiques :

    1. Art. 5 Décret : La CLDR peut créer des GT. Chaque GT doit être représenté à la CLDR. Il fait rapport de ses travaux à la CLDR plénière.
    2. Fonctionnement : libre. C'est le GT qui décide de son fonctionnement (composition, calendrier, objectifs, méthodologie, …). Il a le droit d'inviter toute personne utile à la réalisation de son objet.
    3. Le secrétariat est pris en charge par les membres du GT. La FRW se propose de faire celui de cette première réunion.
    4. Le groupe de travail est accompagné par la FRW, organisme d'accompagnement de l'ODR de la ville de Limbourg.

Avant d'aller plus loin, vincent présente en résumé le contenu de la fiche projet :

1. L'objet : Création d'un réseau de sentiers sécurisé, entretenu, entre les différents villages et quartiers de la Commune de Limbourg au profit de déplacements « quotidiens »
2. Il existe sur l'entité de nombreux chemins, sentiers, routes, accotements, trottoirs, à vocations multiples (tourisme, loisirs, sports, quotidiens, …) dans des états de praticabilité divers qui traversent l'entité.
3. Il s'agit donc sur base de ce réseau existant :
    1. de choisir les tracés les plus pertinents; voire de compléter certaines liaisons…
    2. d'aménager si nécessaire ceux-ci de manière à assurer une praticabilité et une sécurité quotidienne (questions des usagers PMR, de l'éclairage, zones de repos, …) et de réfléchir à l'installation ou non d'un balisage spécifique.
    3. d'envisager une veille en vue d'un entretien du réseau afin de le rendre pérenne.
    4. de communiquer afin de sensibiliser le grand public à l'usage de ce réseau et au respect de celui-ci.

4. Vincent ajoute que ce projet peut aussi rendre des services complémentaires à l'objet principal de mobilité :
    1. faire passer le réseau par des acteurs économiques (commerces, artisans et producteurs locaux, …)
    2. faire passer le réseau par des éléments du Patrimoine naturel, bâti, historique à faire connaître
    3. Utiliser ce réseau pour améliorer la biodiversité et le Paysage (plantations, création de zones de quiétude, de mares, panneaux didactiques, …)

Vu l'actualité du projet de réseau « points nœuds » pédestres sur l'arrondissement, il est proposé au groupe de travail de réagir sur les avancées en la matière.

Les faits :

La conférence des Bourgmestres de l'arrondissement de Verviers a commandité une étude auprès de l'agence de dynamisation touristique Hike up afin de cartographier et estimer la création d'un réseau « points nœuds » pédestres sur les 20 communes de l'arrondissement. Ceci est donc un projet « Touristique »

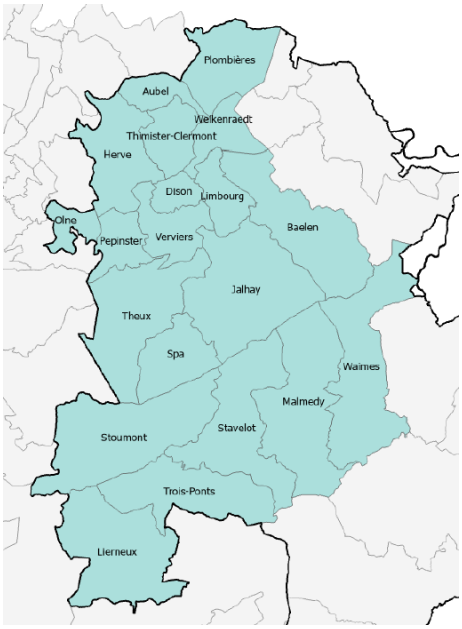

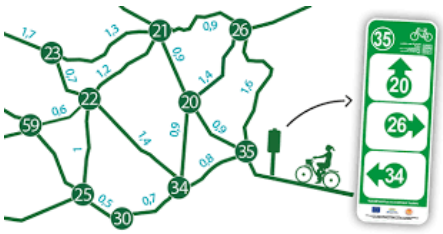



Les étapes :

Inventaire des sentiers existants → Inventaire des pôles à relier → Cartographie (version 1)

La méthode :

Principe du réseau points-nœuds

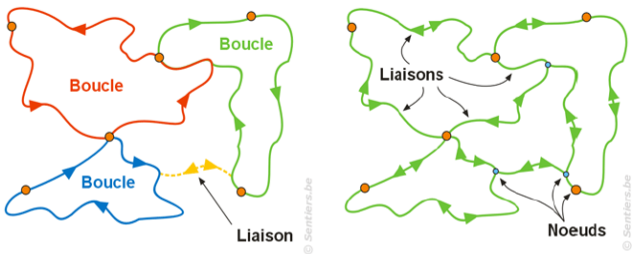

La conception du réseau points-nœuds repose sur une **série de critères** tels que :

- Distance
- Pente,
- Confort,
- Sécurité,
- Attractivité touristique
- Attractivité paysagère
- Proximité des services
- Respect des habitants
- Cohabitation avec les autres modes
- ...

Cartographie (version 2) → Collecte des avis → Vérification de terrain → Cartographie (version 3)

Aujourd'hui la carte « version 3 » est terminée et proposée à la consultation des communes et du DNF.

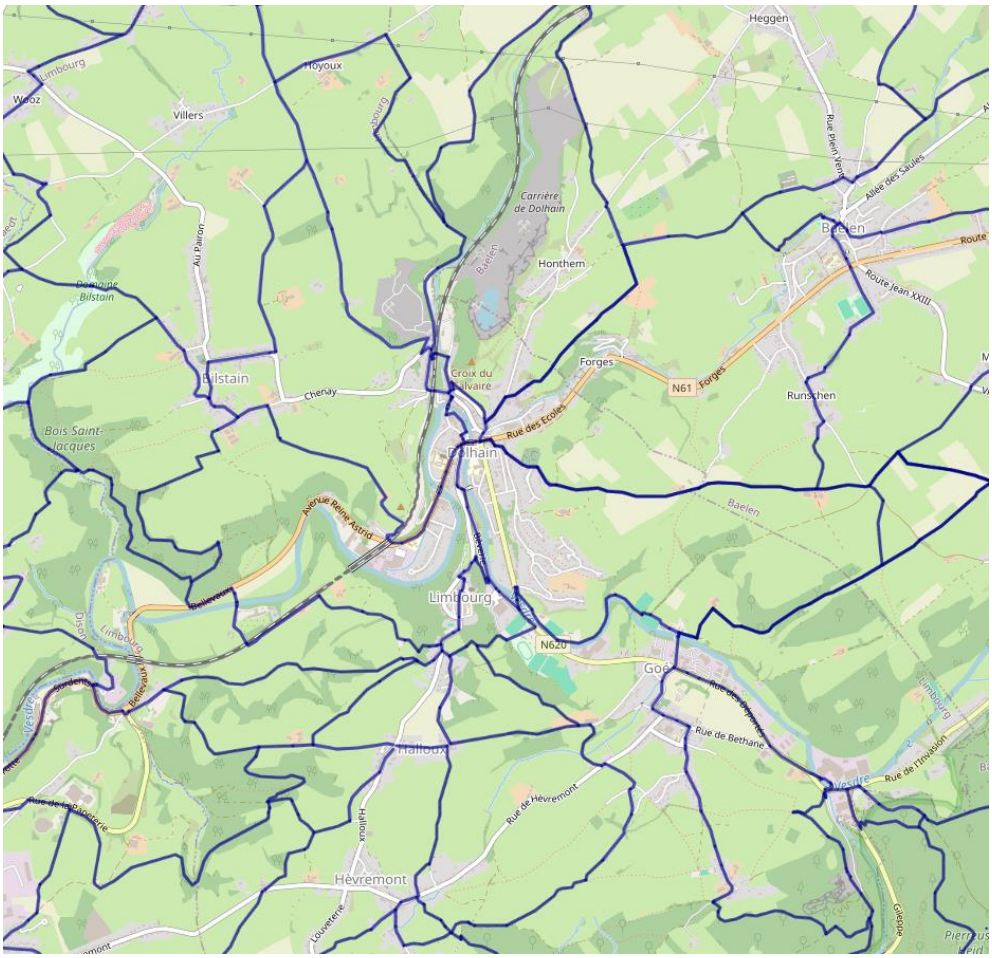

Nous proposons donc que Limbourg puisse faire ses remarques via ce groupe de travail.

Le GT parcoure la proposition (en bleue sur les cartes) sur le territoire de l'entité de Limbourg et fait-ses remarques quartier par quartier (en rouge sur les cartes) :

1. Monsieur Meessen, échevin de Baelen a fait une première proposition de modification au nord de la commune afin d'éviter la rue de Hoyoux qui n'est pas très sécurisée pour rejoindre le bois de Grünhaut en venant de la carrière de Bilstain.

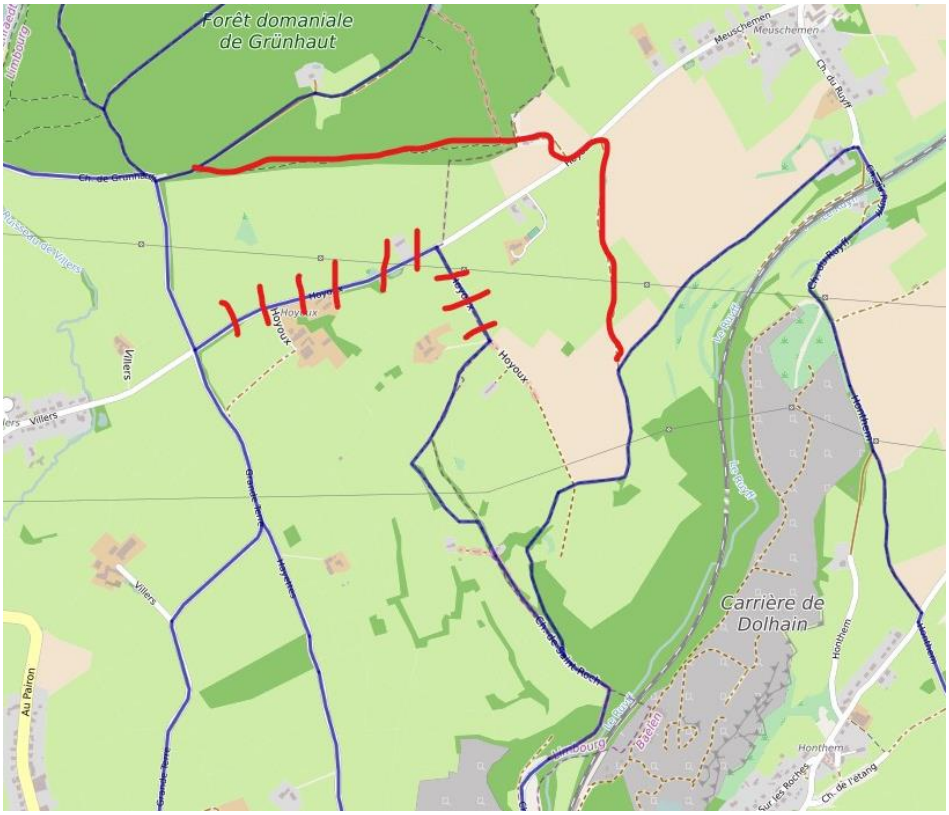

2. Créer 2 jonctions le long du ruisseau de la Borchène permettant d'éviter de longs détours et rejoindre le GR 15 vers la Gileppe :



3. Dans le sud de Limbourg, il n'y a pas de jonction prévue entre Goé et Hèvremont, 3 jonctions sont ajoutées :
   - De Hèvremont vers la rue de la pierresse la jonction la plus au sud le long du bois.de Goé.



-Du bois de Coingsoux vers chez Corman en empruntant l'aqueduc



-du centre de Goé de la rue de l'église vers la rue trixhes aux rames



-Toujours à Goé, il est proposé de supprimer le cheminement le long de la nationale trop peu sécurisé :



4. A Hèvremont, il est proposé de passer par le pré Lemaire pour faire la jonction vers le Halloux. :



Dans ce coin, il est signalé qu'il y a souvent beaucoup d'eau, de boue parfois du ravinement sur la voie d'amis. (GR573) reprise en bleue dans la proposition

5. Dans le sud de Bilstain, il est proposé de doubler la jonction entre la rue calabosse et Bellevaux (Nationale) pour emprunter un beau sentier et rejoindre le préventorium :

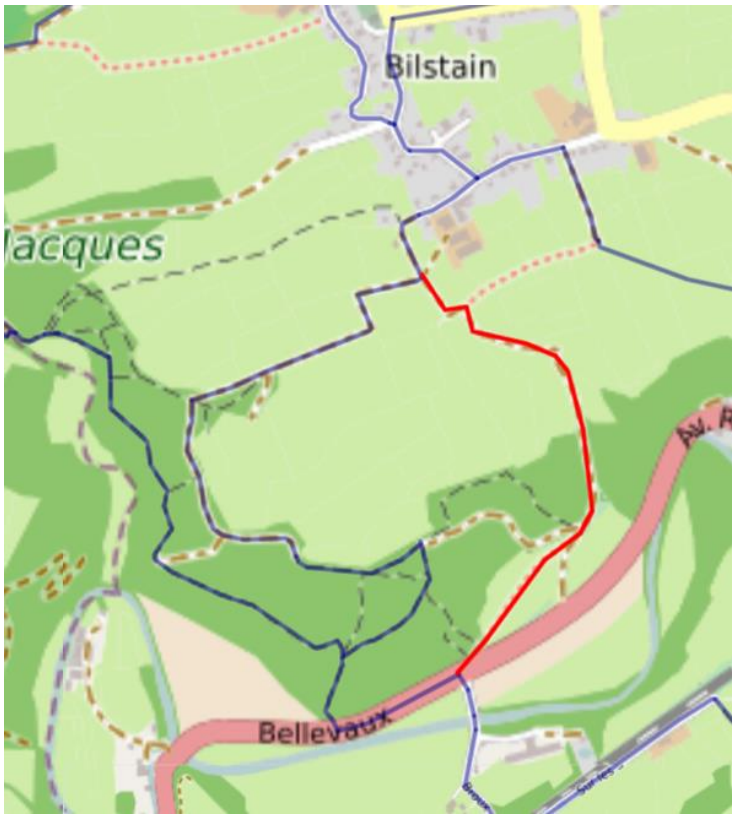

6. En rive droite (côté Vesdray et Al Trappe) il est proposé d'ajouter 2 jonctions :
- des terrains de foot du RFC Goé (Vesdray) Jusqu'à Bellevue à la limite avec Baelen



-De la Rochette jusqu'au centre de Dolhain via la rue Barthelemy Guinotte

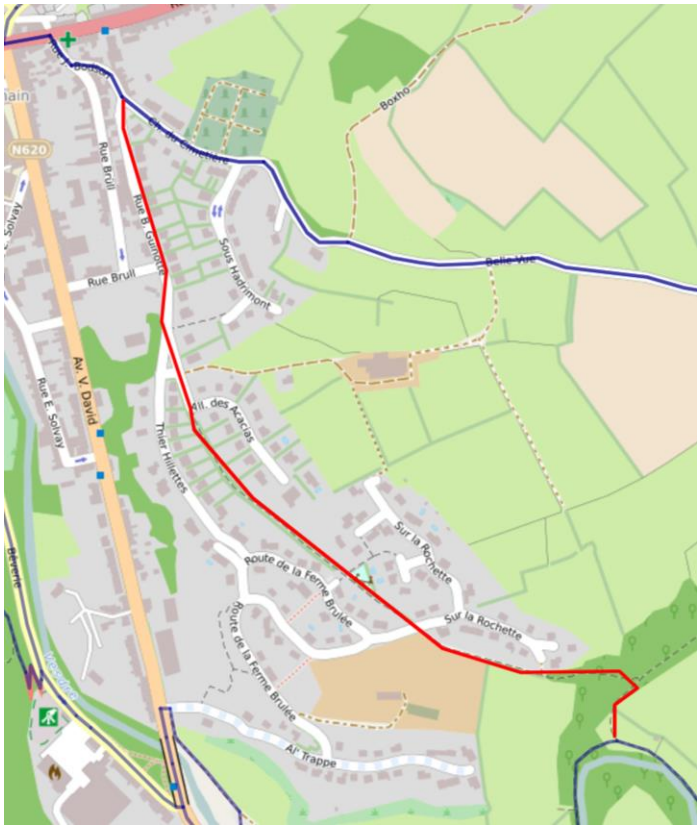

7. Vers Limbourg haut : ajouter le cheminement « Bêverie » le long du bois vers le parking « hors les portes »

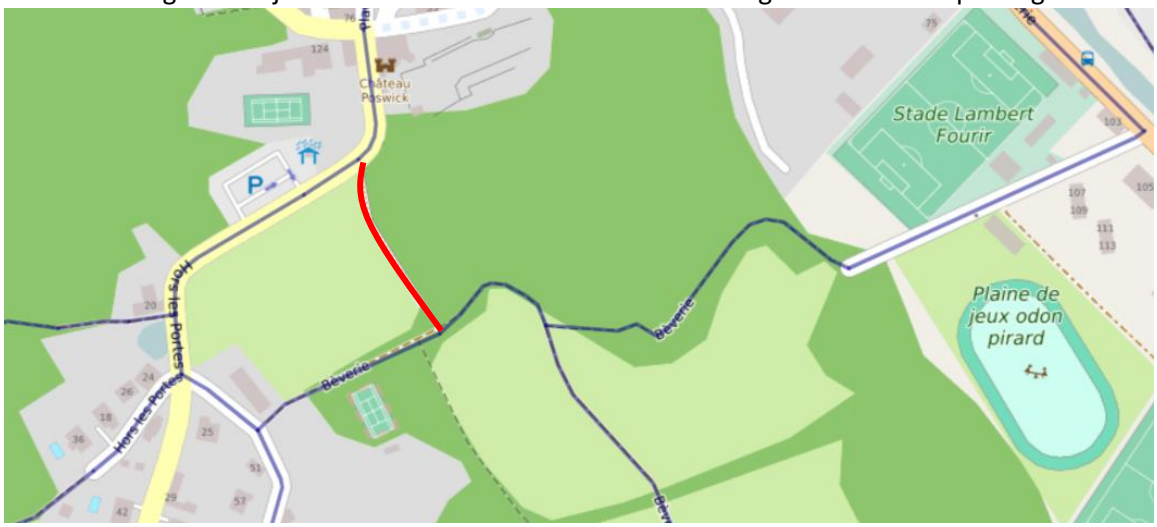

8. On a également évoqué le passage du ruisseau de Villers dans le domaine moto à Bilstain afin de garantir la sécurité des promeneurs. Ce chemin fait partie du chemin des échaliers

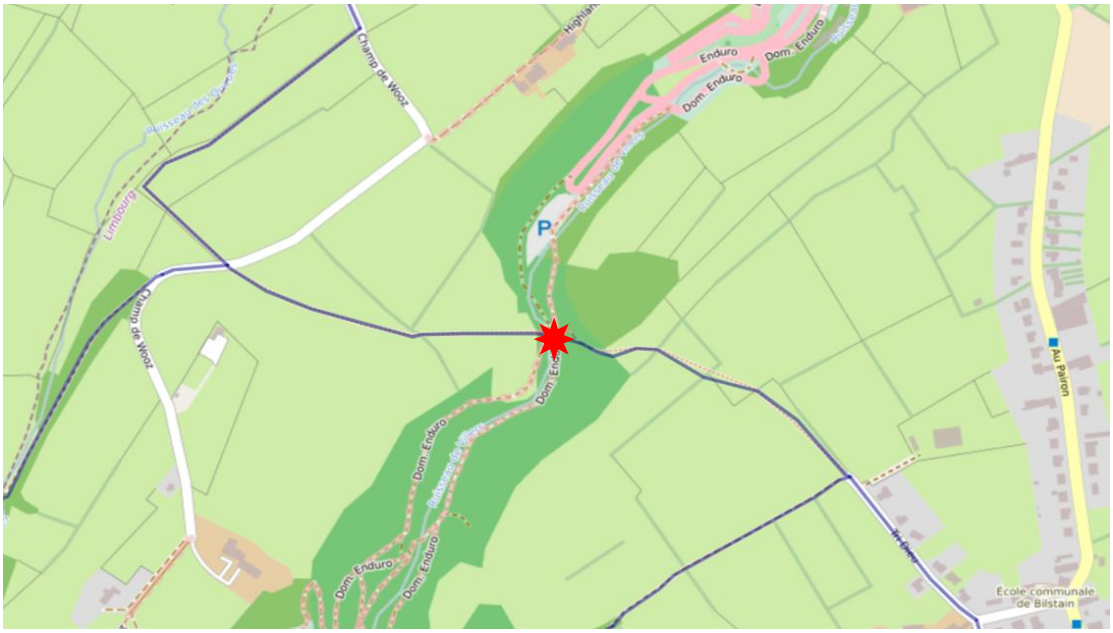





Stephen enverra les remarques à l'agence Hike up. Les communes et le DNF peuvent encore envoyer leur remarques pour le 15 octobre.

Les maisons du Tourisme seront sollicitées pour les demandes de subventions sur leurs territoires. On peut espérer recevoir 80% de subvention « Tourisme » pour le balisage.

Le GT s'inquiète de la possibilité de parcourir différents sentiers avec une poussette par exemple ou pour les personnes à mobilité réduite. Ne serait-il pas intéressant de noter sur les futures cartes de ce réseau des différenciations dans le marquage selon la praticabilité pour PMR ou non. Comme pour le vélo, les sentiers non asphaltés sont indiqués différemment (voir ci-dessous)



Pour la poursuite du GT « sentiers », Aurélie Lahaye du GAL explique que la fiche projet du GAL qui concerne la mobilité va plus se focaliser sur l'usage quotidien des chemins et sentiers. Une attention à l'hiistoire de ces chemins et cheminements passés sera faite (exemple le chemin de courtoisie, les chemins ouverts uniquement certaines saisons, …).

Ils s'arrêteront aussi aux situations de fait et légales, etc…

Une méthodologie va être affinée par le GAL et celui-ci reviendra vers les Commune. Le GT « sentiers » sera le relais pour la commune de Limbourg.

La prochaine rencontre du GT sera focalisée sur le travail du GAL. D'ici là, les membres peuvent aller sur le site https://chemins.be/ mis en place par Albert Staessen de Plombières. C'est une espèce d'atlas Wikipédia des chemins et sentiers en Wallonie. Tout le monde peut y contribuer. On y trouve énormément d'informations que l'on peut compléter ou mettre à jour.



La réunion s'est terminée vers 22h00'.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Vincent Legrand